



• GAB 25 et 90 •

Les Agriculteurs **BIO** du Doubs
et du Territoire de Belfort

LE COURRIER DU GAB 25/90

**Groupement des Agriculteurs Biologiques
du Doubs/Territoire de Belfort**

Camarades agrobiologistes,

Depuis début décembre, le GAB 25-90, s'est doté d'un soutien supplémentaire à son animation.

L'augmentation des demandes de conversion et le contexte difficile généralisé nécessite plus d'accompagnement des producteurs. Nous avons donc sollicité Interbio Franche-Comté pour une mise à disposition d'un salarié du réseau bio.

Sonia AMBERG, récemment recrutée au sein de l'équipe d'Interbio, consacrera donc une partie de ses missions à la co-animation du GAB en complément de Christian FAIVRE. Elle interviendra notamment sur la partie syndicale qui ne peut être assumée par la Chambre d'agriculture.

Cette évolution apparaît très importante au Conseil d'administration. Et de nombreux paysans bio demandent que le GAB assure plus son rôle militant et syndical. Cela va nous permettre de relayer des informations de la FNAB via Interbio et réciproquement. Et aussi d'être plus proche de chaque individu et de former des groupes de travail, de formation et de convivialité.

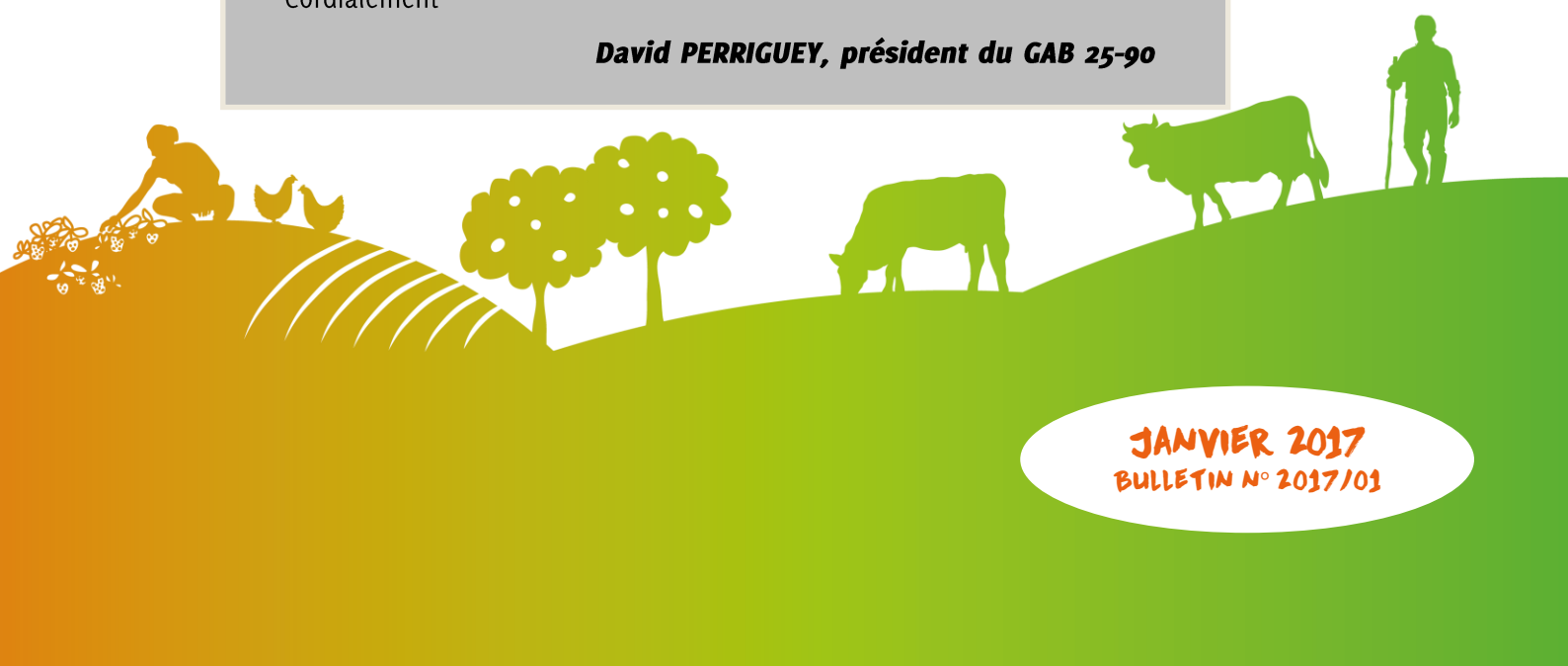
Comme chacun le sait, le financement des postes salariés devient de plus en plus complexe, et c'est encore le cas pour celui de Sonia, qui pourra être pérennisé grâce au soutien de chacun d'entre nous.

La bio dans le 25 et le 90 prend une dimension supplémentaire, nous devons absolument nous adapter et suivre chaque paysan pour le soutenir et créer une cohésion.

J'invite toutes et tous à participer au soutien du GAB 25-90 et à nous retrouver lors de la prochaine assemblée générale.

Cordialement

David PERRIGUEY, président du GAB 25-90



JANVIER 2017
BULLETIN N° 2017/01

De plus en plus de conversions, mais aussi de plus en plus de difficultés pour les producteurs bio... Dans un contexte marqué par un retard sans précédent dans les paiements des aides à l'AB, et même des demandes de remboursement et des pénalités à l'encontre de producteurs du Doubs (nous en parlerons plus loin), l'existence du GAB apparaît plus que jamais comme un atout, et comme l'organisation fédératrice des agriculteurs bio de notre territoire.

Avec l'arrivée d'une force vive supplémentaire pour nous appuyer dans nos actions, il nous a semblé utile de rappeler les objectifs et les missions du GAB.

Le Conseil d'Administration du GAB 25-90

Le GAB 25-90 : ses objectifs et ses missions

Un syndicat pour défendre vos intérêts de producteurs

Syndicat de producteurs bio, le Groupement des AgroBiologistes du Doubs et du Territoire de Belfort a selon ses statuts « pour objet principal la défense des intérêts des agrobiologistes et la représentation des intérêts matériels, moraux et sociaux de ses membres ». Il a donc vocation à mener toutes actions qui contribueront à la défense de vos intérêts.

Le GAB 25-90 s'est donc donné pour missions : « la représentation des producteurs bio et l'organisation des échanges entre eux et avec les consommateurs ; la défense de l'agriculture biologique, de son éthique et de ses valeurs ; la défense de l'environnement ; la défense de l'intérêt économique et commercial des producteurs bio ».

REPRESENTER LES PRODUCTEURS BIO	ORGANISER DES ECHANGES	
	ENTRE PRODUCTEURS...	ET AVEC LES CONSOMMATEURS
<ul style="list-style-type: none"> - auprès des pouvoirs publics ; - des organisations agricoles ; - des institutions... 	<ul style="list-style-type: none"> - en créant des liens d'amitié et d'entraide ; - en lien avec les organisations professionnelles de l'agriculture biologique (réseau FNAB) 	<ul style="list-style-type: none"> - en les informant sur l'agriculture biologique et ses produits.
DEFENDRE...		
L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, SON ETHIQUE ET SES VALEURS...	L'ENVIRONNEMENT NATUREL ET ECONOMIQUE...	ET LES PRODUCTEURS !
<ul style="list-style-type: none"> - en protégeant, améliorant, vulgarisant l'agriculture bio ; - en contribuant à l'évolution des cahiers des charges. 	<ul style="list-style-type: none"> - en protégeant les sols et les ressources ; - en contribuant au maintien du tissu rural. 	<ul style="list-style-type: none"> - en les appuyant sur les plans technique et commercial ; - en défendant des prix équitables ; - en recherchant et mettant en œuvre les meilleurs moyens de commercialiser leurs produits.

Et des moyens humains pour l'animation syndicale



« Sonia nous vient d'Alsace et certains d'entre vous la connaissent déjà un peu. Dans sa région d'origine, elle a occupé plusieurs fonctions en lien avec le milieu agricole. Conseillère agricole en zone de montagne à ses débuts, puis chargée d'étude pour le maintien et la valorisation des prairies en zone inondable, elle a ensuite été en charge de la politique agri-environnementale du Conseil général du Haut-Rhin.

Elle a aussi œuvré au sein du milieu associatif et professionnel en faveur du commerce équitable.

Si son intérêt pour l'agriculture biologique ne date pas d'hier, c'est en 2015 qu'elle a sauté le pas pour pouvoir travailler au service de l'agriculture bio. Ayant entrepris une formation spécialisée en AB (licence professionnelle Agriculture Biologique Conseil et Développement), elle a d'abord été accueillie par Interbio dans le cadre d'un stage. Et l'enquête « circuits courts » qu'elle a menée auprès de producteurs bio franc-comtois a ainsi été l'occasion d'un premier contact avec des producteurs du Doubs et du Territoire de Belfort.

Le GAB 25-90 : des actions et des projets

Au cours des 6 derniers mois, deux actions principales ont été menées par le GAB 25-90. Août dernier a ainsi vu la réalisation d'un événement grand public pour faire découvrir la bio sur une ferme. Le GAB 25-90, en lien avec le GRAB et Interbio Franche-Comté s'est aussi investi dans le soutien à plusieurs producteurs bio du Doubs lourdement impactés par une décision de la DDT.

Le GAB 25-90 a aussi des projets pour l'année à venir, **venez en débattre à l'Assemblée Générale !**

AOÛT 2016: Un Dimanche **BIO** à la ferme

En avant la Bio ! Une journée organisée par le GAB DOUBS et les JA du Canton de L'Isle sur le Doubs...

Cet événement a été organisé par le GAB, avec le soutien des jeunes agriculteurs du canton de l'Isle sur le Doubs, nombreux et très actifs sur les manifestations ; et avec l'appui de la Chambre d'agriculture et d'Interbio Franche-Comté. Il s'intégrait dans une journée de découverte de l'agriculture régionale au travers de portes-ouvertes dans une vingtaine de fermes, et a eu lieu le dimanche 7 août 2016 sur l'exploitation du GAEC de la GARENNE à SOYE : une ferme en bio depuis 2009 avec une production laitière de 400 000 litres et 3 associés.

Aller à la rencontre du grand public et des agriculteurs

Le but de cette journée était tourné vers la communication vers les consommateurs et les professionnels. Les nombreux visiteurs ont ainsi pu découvrir ou approfondir leur connaissance de l'agriculture biologique et de ses produits :

- un marché de producteurs bio du secteur proposait légumes, pain, fromages, fruits de saison, et petite restauration ;
- 400 repas bio et locaux ont été servis à midi et la buvette, bio elle aussi, a désaltéré le public tout au long de la journée ;
- des panneaux explicatifs et des flyers, réalisés par Christian Faivre de la Chambre interdépartementale d'agriculture, présentaient le GAEC de la GARENNE et ses pratiques bio ;
- l'exposition « Bio is Beautiful » mettait en évidence les atouts de l'agriculture bio, en six points et avec humour ;
- le stand tenu par Alban Mondière d'Interbio Franche-Comté a été l'occasion de nombreux échanges avec le public, qui pouvait aussi y trouver différents documents d'information dont l'annuaire du Bio de Franche-Comté, et même des jeux pour les enfants ;
- le visionnage de petits films diffusés en continu abordait des thèmes aussi divers que la Bio et la qualité de l'eau, la réglementation, les techniques d'élevage, la production de blé et sa transformation en pain... (à revoir sur : <http://www.agencebio.org/categories-de-videos/la-minute-bio-m6>).

Un bilan globalement positif

Si certains points restent à améliorer, notamment par une meilleure organisation des visites de la ferme (par exemple par petits groupes), le bilan de cette journée est, au vu de la fréquentation importante aidée par le temps radieux, globalement positif.

Une reconduction de cet événement, sur une autre ferme bio désireuse de participer à l'édition 2017 de Un Dimanche à la Ferme, est envisagée. Elle pourra s'appuyer sur l'édition 2016 et ses organisateurs.



Crédit photo : David PERRIGUEY

Un Dimanche **BIO** qui donne le sourire à une belle équipe !

ACTION EN COURS : Défense et soutien de producteurs

Depuis décembre dernier, la FNAB mène une action nationale pour protester contre le retard de paiement des aides bio. Une lettre ouverte a ainsi été publiée et remise à Stéphane Le FOLL en date du 14 décembre 2016. La FNAB a notamment demandé le règlement immédiat du solde 2015 et l'instruction rapide des dossiers 2016. Interbio Franche-Comté, relais régional de la FNAB, a d'ailleurs transmis ce courrier aux adhérents des trois GAB franc-comtois, ainsi qu'aux médias. Nous sommes en effet tous concernés par ce retard sans précédent du paiement des aides à l'agriculture bio. Et l'avenir de nombreuses fermes en est menacé.

Une action spécifique au département du Doubs

Localement, notre GAB a été saisi d'un problème spécifiquement Doubiste... En effet, plusieurs agriculteurs bio de notre territoire nous ont alertés de la situation dans laquelle les mettaient des contrôles de leurs dossiers PAC conversion, par la DDT. Ayant engagé en conversion des parcelles en prairies temporaires et touché en conséquence des aides à hauteur de 200 € /ha/an (engagement en CAB2), ils n'ont pas pu retourner la totalité de ces prairies pour diverses raisons (conditions climatiques, recherche d'autonomie fourragère, modifications dans la structure de l'exploitation...). **Néanmoins, l'engagement de conduite en bio a bien entendu été respecté.**



En clair, si ces producteurs avaient pu anticiper ces problèmes techniques, ils auraient tout simplement déclaré les surfaces concernées en CAB1 ; et touché des aides de 100 €/ha au lieu de 200... Il aurait donc été compréhensible qu'on leur demande de régulariser leur situation, et de rembourser en conséquence la moitié de l'aide perçue pendant 5 ans sur ces surfaces. Mais, telle n'a pas été la décision de la DDT. Non seulement les producteurs devraient rembourser la totalité des aides perçues sur ces surfaces, mais ils devraient en plus payer des pénalités pouvant aller jusqu'à 11 000 €/exploitation ! Avec l'appui du GAB, et dans un premier temps, quelques producteurs ont obtenu l'annulation des pénalités (pour un total de 14 000 €). C'est un premier résultat. Cependant, il leur est toujours demandé de rembourser la totalité de l'aide perçue, alors que, répétons-le, l'engagement en bio a bien été respecté ! Quant aux autres, la décision n'a pas été modifiée.

Le GAB et le GRAB ont donc écrit au Directeur Départemental des Territoires pour lui demander une annulation des pénalités pour tous, ainsi qu'un remboursement des aides limité à 100 €/ha/an. Et comme le Directeur a répondu qu'il ne pouvait faire plus que solliciter la bienveillance de l'ASP pour un échelonnement des remboursements et paiement des pénalités, nous sommes remontés plus haut en alertant le Ministère de l'agriculture.

Nous espérons pouvoir bientôt vous annoncer que nous avons été entendus !

PROJETS : Des rencontres entre producteurs et par territoire

Une des missions du GAB consiste à organiser des échanges entre les producteurs et, ainsi que le prévoient les statuts, de susciter des « liens d'amitié et d'entraide entre tous ceux qui pratiquent l'agriculture biologique... ».

Afin de favoriser ces échanges, le GAB 25-90 organisera des rencontres entre producteurs bio d'un même secteur. Les participants pourront y parler de leurs besoins et de leurs projets, permettant ainsi au GAB de mieux répondre à leurs attentes. Le GAB s'attachera aussi au travers de telles rencontres à accueillir les « nouveaux bio » et à favoriser les échanges avec les « anciens ». Des rencontres seront aussi organisées en direction de ceux qui envisagent une conversion afin de leur permettre de bénéficier du témoignage de producteurs déjà engagés en bio.

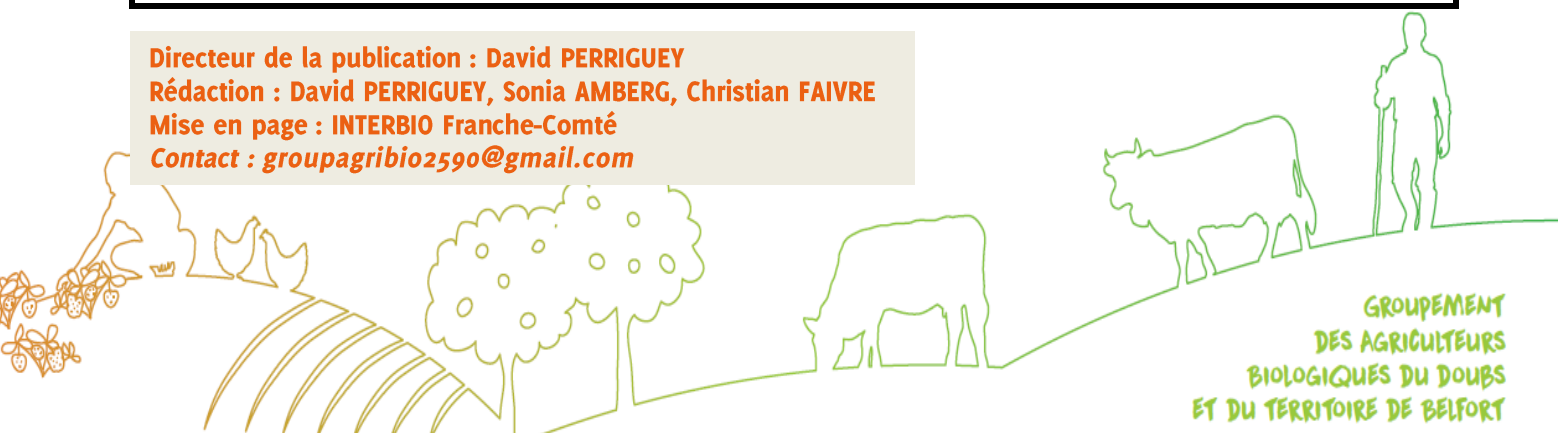
Décès d'Emile BOURDIER

Emile BOURDIER, figure emblématique de l'agriculture biologique du Doubs, est décédé le 5 janvier dans sa 90^{ème} année. C'est sur cette triste nouvelle, que nous achevons notre bulletin. Comptant au nombre des fondateurs du GAB 25-90, Emile était le grand-père de Nathanaël, notre collègue au sein du Conseil d'administration. Nous lui présentons, ainsi qu'à toute sa famille nos sincères condoléances.

Nous aimerions, dans un article à venir, rendre un hommage mérité à ce précurseur de l'agriculture bio. Si vous souhaitez apporter votre témoignage, merci de nous le transmettre à groupagribo2590@gmail.com ou cfaivre@agridoubs.com

Le Conseil d'Administration du GAB 25-90

Directeur de la publication : David PERRIGUEY
Rédaction : David PERRIGUEY, Sonia AMBERG, Christian FAIVRE
Mise en page : INTERBIO Franche-Comté
Contact : groupagribo2590@gmail.com



**GROUPEMENT
DES AGRICULTEURS
BIOLOGIQUES DU DOUBS
ET DU TERRITOIRE DE BELFORT**